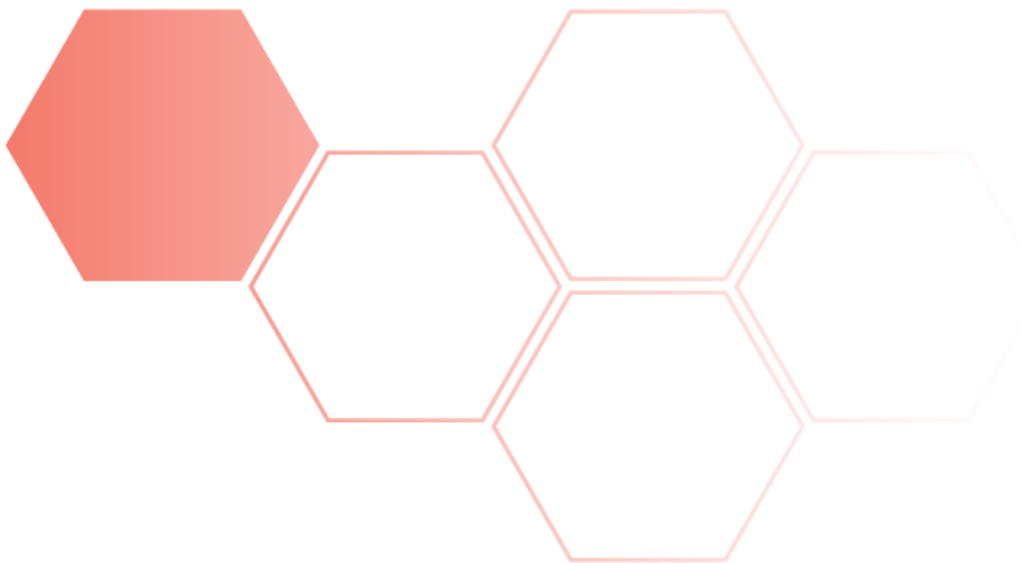




# Commune de Gibloux

---



# SOMMAIRE

Message du Conseil communal.....	2
Le Conseil communal .....	4
Le Conseil général.....	7
Le bureau du Conseil général .....	7
Les membres du Conseil général .....	9
Les commissions .....	11
Commission financière.....	11
Commission des naturalisations .....	11
Commission d'aménagement.....	11
Commission sociale .....	12
Commission des affaires scolaires.....	12
Commission des structures de garde.....	12
Commission de l'enfance et de la jeunesse .....	13
Comité de direction du Home médicalisé du Gibloux (HMG) .....	13
Commission des sports.....	13
Commission de la culture.....	14
Commission de l'énergie.....	14
Commission des transports.....	14
Commission du feu .....	15
Les services de votre commune .....	16
Service administratif.....	16
Service technique .....	16
Service des finances.....	16
Service des forêts .....	17
Service social du Gibloux.....	17
Service officiel des curatelles du Gibloux.....	17
Bibliothèque du Gibloux .....	18
Home médicalisé du Gibloux (HMG).....	18
Adresses et horaires des services.....	19

# MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

---

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,  
Chères Habitantes, Chers Habitants de la Commune de Gibloux,

Durant les trois premiers mois d'existence de la Commune de Gibloux, il y a eu de nombreuses premières fois pour le Conseil communal. En effet, malgré le fait que la Commune de Gibloux ne soit qu'une commune parmi tant d'autres, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre Conseil communal a souvent dû inventer et trouver des solutions inédites pour mettre en place, organiser la commune et répondre aux attentes des habitants. La fusion avait bien été préparée, cependant, concrètement et politiquement, il avait été impossible de tout régler avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Par chance, un certain nombre de conseillers expérimentés ont choisi de continuer leur engagement au service de la commune d'une part et, d'autre part, les citoyennes et citoyens de Gibloux leur ont fait confiance en les élisant. Trois anciens syndics et quatre anciens conseillers communaux accompagnés de deux collègues qui font leurs premiers pas en politique donnent à ce Conseil communal une capacité d'agir importante et une somme d'expériences diverses qui sont très utiles pour aborder toutes les questions qui se posent autour de la table.

Après s'être organisé comme la loi sur les communes l'impose, de nombreux sujets importants ont été évoqués, débattus et certains résolus par le Conseil communal. Nous vous en citons ci-dessous un résumé qui vous permettra de mieux cerner ceux qui ont fait l'objet de nos réflexions.

Avec la fusion, l'Association des communes du Gibloux (ACG) a perdu sa raison d'être. En conséquence, le Home médicalisé du Gibloux doit recevoir un nouveau statut juridique pour fonctionner de manière autonome tout en étant sous le contrôle des autorités communales. Son règlement fera l'objet des discussions et décisions de la première séance du Conseil général en avril.

Les autres services qui étaient sous l'égide de la feu ACG sont devenus des services communaux (le service des curatelles, le service social, la bibliothèque régionale).

De plus, la collaboration avec Hauterive FR a nécessité l'élaboration de conventions de collaboration sur les domaines qui étaient gérés par l'ACG. Ce partenariat dans lequel les deux parties y trouvent leur compte est un bon présage pour le futur des services mis à disposition de notre population.

Un nouveau service communal a été créé : le service technique. Il représente un rouage essentiel du bon fonctionnement d'une commune de plus de 7'000 habitants.

Durant cette intense période de travail, le Conseil communal a pu s'appuyer sur l'aide très précieuse du secrétariat général et du service des finances. Ces deux entités se sont rapidement engagées et ont apporté un soutien très efficace à l'Exécutif.

En effet, chaque décision génère une multitude de questions à résoudre avant une mise en place effective, chacune d'elles a des conséquences financières non négligeables qui doivent être prises en compte. Les services communaux ont heureusement répondu avec efficacité à toutes nos demandes. Durant ces trois premiers mois, l'administration a bouclé les comptes des cinq communes, elle a soutenu le Conseil communal dans la préparation du budget 2016, elle a regroupé les cinq contrôles des habitants.

Beaucoup de collaborateurs de notre commune ont recommencé leur travail au 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans une nouvelle fonction avec de nouvelles responsabilités. Ces changements, qui parfois représentent de grands défis, se sont faits avec zèle et motivation. Le Conseil communal porte une attention particulière à ces questions d'organisation du travail et à son adéquation avec les objectifs poursuivis.

En parallèle à ce qui précède, les questions en rapport avec les ressources naturelles de la commune telles que l'eau, les forêts, les gravières sont des sujets qui forment le lot quotidien des conseillers chargés de ces dicastères.

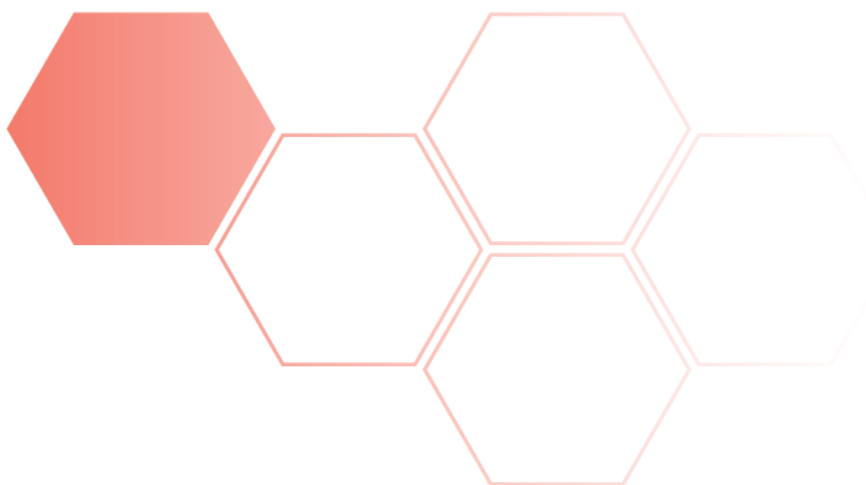
Au surplus, les infrastructures de communication, le développement économique de la commune, le service du feu, le soutien aux sociétés culturelles et sportives, l'organisation de l'école et des Accueils extrascolaires, les questions liées à la petite enfance ou encore l'aide à ceux qui sont momentanément dans le besoin appartiennent aux préoccupations de fond de l'action communale et représentent le travail de base des conseillers en charge des dicastères respectifs.

La nouvelle commune amène également dans son bagage, une nouvelle manière de fonctionner avec le Conseil général. Nous aurons en avril notre première rencontre avec cette instance et nous lui présenterons les premiers sujets de débat et de décision. Nous nous réjouissons de cette nouvelle manière de collaborer avec le Conseil général qui représente désormais la population.

Nous espérons, par ce résumé de la vie des trois premiers mois de notre Commune de Gibloux, vous démontrer les défis importants auxquels votre Conseil communal s'attèle depuis son entrée en fonction. A ces défis, à côté des tâches usuelles d'un Exécutif communal, s'ajoutent toutes les activités liées à la mise en place effective de la fusion. Toutes ces missions sont une motivation importante pour l'action quotidienne de vos neuf conseillers communaux. Nous le faisons avec entrain, détermination et concentrés sur l'essentiel en nous appuyant sur une administration communale compétente et motivée. C'est, nous en sommes convaincus, la meilleure voie pour garantir qu'il fasse bon vivre dans la Commune de Gibloux.

Nous reviendrons vous informer régulièrement par le biais de ce bulletin et nous accueillerons volontiers vos remarques et commentaires à son sujet ou sur toutes les questions qui vous intéressent ou vous préoccupent.

Pour le Conseil communal de Gibloux  
Jean-François Charrière  
Votre Syndic



# LE CONSEIL COMMUNAL

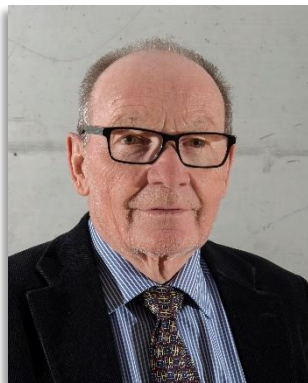
---



**CHARRIERE Jean-François**

Syndic  
64 ans - Marié  
Informaticien  
Farvagny

Administration générale, information,  
relations intercommunales et de  
district, aménagement, gravières



**BERSET Roger**

Vice-Syndic  
69 ans - Marié  
Retraité  
Corpataux-Magnedens

Constructions, routes, édilité



**AYER Dominique**

Conseiller communal  
53 ans - Marié  
Agriculteur  
Rossens

Forêts, endiguement, agriculture,  
voirie



**BALBOA Marco**

Conseiller communal

43 ans - Marié

Collaborateur administratif supérieur  
Corpataux-Magnedens

Vie villageoise, culture, sports, loisirs



**CARBONNIER Diana**

Conseillère communale

60 ans - Mariée

Conseillère en personnel  
Farvagny

Affaires sociales, santé



**CRAUSAZ Jacques**

Conseiller communal

68 ans - Divorcé

Retraité  
Rossens

Finances, impôts, patrimoine  
historique



**PYTHON Georges**

Conseiller communal

66 ans - Marié

Retraité  
Villarod

Eau, épuration, cimetières





**REYNAUD Philippe**  
Conseiller communal  
51 ans - Marié  
Key Account Manager  
Vuisternens-en-Ogoz

Sécurité, service du feu



**SCHAFER Fabien**  
Conseiller communal  
26 ans - Célibataire  
Juriste BLaw – étudiant MLaw  
Farvagny

Formation, structures de garde,  
enfance et jeunesse



**COTTET Brigitte**  
Secrétaire générale  
42 ans - Célibataire  
Farvagny-le-Petit

# LE CONSEIL GÉNÉRAL

---

## LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL



**SEYDOUX Gilles**  
Président  
55 ans  
Infirmier Conseil  
Account manager  
Vuisternens-en-Ogoz



**CAPPER Christine**  
Vice-Présidente  
45 ans  
Dr en neurosciences  
Rossens



**BALMER Catherine**  
Scrutatrice  
55 ans  
Enseignante  
Vuisternens-en-Ogoz





**BRUNISHOLZ Michel**

Scrutateur  
45 ans  
Agriculteur  
Estavayer-le-Gibloux



**CLERC Florian**

Scrutateur  
39 ans  
Employé Groupe E  
Enseignant  
Corpataux-Magnedens



**CUDRE-MAUROUX Pascal**

Scrutateur  
59 ans  
Directeur Ateliers Protégés  
Farvagny



**DUCREST-Wyssmüller Catherine**

Scrutatrice  
42 ans  
Technicienne en radiologie médicale  
Rossens

# LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

## SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Dougoud  
Nissille  
Papaux  
Pittet  
Spuehler

Philippe  
Stéphane  
Patrick  
Arnaud  
Philippe

Farvagny  
Vuisternens-en-Ogoz  
Le Glèbe  
Corpataux-Magnedens  
Rossens

## AUTRES MEMBRES

Baechler  
Clerc  
Egger  
Ghielmini Krayenbuhl  
Haberkorn  
Monney  
Vionnet Caverzasio

Danielle  
Jean-Bernard  
Valérie  
Paola  
Eric  
Pierre-André  
Christine

Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens  
Corpataux-Magnedens

Allemann  
Barras  
Berset  
Bösiger  
Bosson  
Bulliard  
Charrière  
Dupont  
Gobet  
Gremaud  
Perritaz  
Roubaty  
Yerly

Michel  
Gilles  
Nadine  
Martine  
Jacques  
Léo  
Nathalie  
Xavier  
Didier  
Julien  
Catherine  
Serge  
Philippe

Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny  
Farvagny

Barras  
Berset  
Charrière  
Godel  
Kaspar  
Yesil-Huguenot

Gérard  
Florian  
Daniel  
Stiobban  
Thomas  
Catherine

Le Glèbe  
Le Glèbe  
Le Glèbe  
Le Glèbe  
Le Glèbe  
Le Glèbe

## AUTRES MEMBRES (SUITE)

Bove  
Carrel  
Castella  
Facciuto  
Hoyler  
Noël  
Weber  
Widder

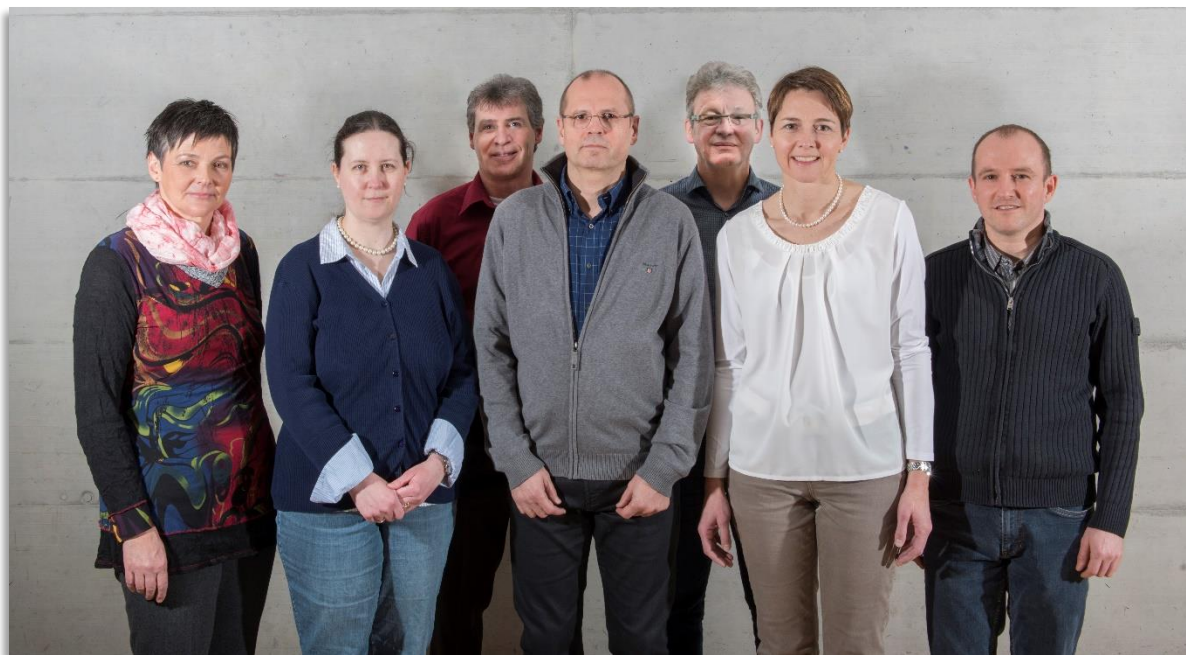
Christian  
Jean-Baptiste  
Dominique  
Domenico  
Nicolas  
Colin  
Laetitia  
Bernadette

Rossens  
Rossens  
Rossens  
Rossens  
Rossens  
Rossens  
Rossens  
Rossens

Egger  
Quéru  
Richard  
Villet

Philippe  
Jérôme  
Sébastien  
Michel

Vuisternens-en-Ogoz  
Vuisternens-en-Ogoz  
Vuisternens-en-Ogoz  
Vuisternens-en-Ogoz



Le bureau du Conseil général

# LES COMMISSIONS

---

## COMMISSION FINANCIÈRE

Bove  
Charrière  
Richard  
Vionnet Caverzasio  
Yerly

Christian  
Daniel  
Sébastien  
Christine  
Philippe

Rossens  
Le Glèbe  
Vuisternens-en-Ogoz  
Corpataux-Magnedens  
Farvagny

## COMMISSION DES NATURALISATIONS

Baechler  
Barras  
Facciuto  
Godel  
Perritaz  
Seydoux  
Widder

Danielle  
Gilles  
Domenico  
Stiobban  
Catherine  
Gilles  
Bernadette

Corpataux-Magnedens  
Farvagny  
Rossens  
Le Glèbe  
Farvagny  
Vuisternens-en-Ogoz  
Rossens

## COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Charrière  
Berset  
Barras  
Clerc  
Egger  
Roubaty  
Weber

Jean-François  
Roger  
Gérard  
Jean-Bernard  
Philippe  
Serge  
Laetitia

Conseil communal  
Conseil communal  
Le Glèbe  
Corpataux-Magnedens  
Vuisternens-en-Ogoz  
Farvagny  
Rossens

Voix consultative :  
Thut

David

Chef du Service technique

## COMMISSION SOCIALE

Carbonnier	Diana	Conseil communal
Bartholmä	Cornélia	Contrôle de l'habitant
Allemann	Michel	Farvagny
Ducrest-Wyssmüller	Catherine	Rossens
Haberkorn	Eric	Corpataux-Magnedens
Seydoux	Gilles	Vuisternens-en-Ogoz
Yesil-Huguenot	Catherine	Le Glèbe
1 délégué de la commune d'Hauterive		
Voix consultative :		
Villet	Nicole	Directrice du Service social

## COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Schafer	Fabien	Conseil communal
Baechler	Danielle	Corpataux-Magnedens
Berset	Nadine	Farvagny
Bösiger	Martine	Farvagny
Berset	Florian	Le Glèbe
Capper	Christine	Rossens
Egger	Philippe	Vuisternens-en-Ogoz

## COMMISSION DES STRUCTURES DE GARDE

Schafer	Fabien	Conseil communal
Bulliard	Léo	Farvagny
Brunisholz	Michel	Le Glèbe
Capper	Christine	Rossens
Charrière	Nathalie	Farvagny
Egger	Valérie	Corpataux-Magnedens
Moosmann	Chantal	Vuisternens-en-Ogoz

## COMMISSION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Schafer	Fabien	Conseil communal
Balboa	Marco	Conseil communal
Bovigny	Carmen	Vuisternens-en-Ogoz
Ghielmini Krayenbuhl	Paola	Corpataux-Magnedens
Gremaud	Julien	Farvagny
Lachat Clerc	Martine	Le Glèbe
Widder	Bernadette	Rossens

## COMITÉ DE DIRECTION DU HOME MÉDICALISÉ DU GIBLOUX (HMG)

Charrière	Jean-François	Conseil communal
Carbonnier	Diana	Conseil communal
Ghielmini Krayenbuhl	Paola	Corpataux-Magnedens
Perritaz	Catherine	Farvagny
Charrière	Daniel	Le Glèbe
Carrel	Jean-Baptiste	Rossens
Balmer	Catherine	Vuisternens-en-Ogoz
Ducrest	Michel	Rossens
1 délégué de la commune d'Hauterive		
Voix consultative :		
Menoud	Sandra	Directrice du HMG

## COMMISSION DES SPORTS

Balboa	Marco	Conseil communal
Clerc	Jean-Bernard	Corpataux-Magnedens
Bosson	Jacques	Farvagny
Dupont	Xavier	Farvagny
Papaux	Patrick	Le Glèbe
Noël	Colin	Rossens
Nissille	Stéphane	Vuisternens-en-Ogoz



## COMMISSION DE LA CULTURE

Balboa	Marco	Conseil communal
Pittet	Arnaud	Corpataux-Magnedens
Barras	Gilles	Farvagny
Cudré-Mauroux	Pascal	Farvagny
Godel	Stiobban	Le Glèbe
Weber	Laetitia	Rossens
Richard	Sébastien	Vuisternens-en-Ogoz
Voix consultative :		
Rayroud-Tamo	Marylène	Corpataux-Magnedens

## COMMISSION DE L'ÉNERGIE

Berset	Roger	Conseil communal
Clerc	Florian	Corpataux-Magnedens
Dougoud	Philippe	Farvagny
Barras	Gérard	Le Glèbe
Spuehler	Philippe	Rossens
Quéru	Jérôme	Vuisternens-en-Ogoz
Boschung	Serge	Rossens (spécialiste)
Voix consultative :		
Thut	David	Chef du Service technique

## COMMISSION DES TRANSPORTS

Berset	Roger	Conseil communal
Monney	Pierre-André	Corpataux-Magnedens
Gobet	Didier	Farvagny
Kaspar	Thomas	Le Glèbe
Facciuto	Domenico	Rossens
Villet	Michel	Vuisternens-en-Ogoz
Soldini	Mateo	Corpataux-Magnedens (spécialiste)
Voix consultative :		
Oehen	Michel	Adjoint du Chef du Service technique

## COMMISSION DU FEU

Berset  
Reynaud  
Clerc  
Esseiva  
Delaquis  
Beaud  
Reidy

Roger  
Philippe  
Frédéric  
Grégoire  
Jean-Marc  
Sophie  
Corinne

Conseil communal  
Conseil communal  
Rossens  
Farvagny  
Service technique  
Service technique  
Service technique



# LES SERVICES DE VOTRE COMMUNE

---

## SERVICE ADMINISTRATIF

**Le Secrétariat général** assume le rôle de plateforme administrative et organe de coordination au service du Conseil communal, des dicastères et du Conseil général. Il appuie les autorités dans le suivi des dossiers et des décisions.

Il gère les relations internes et externes entre les services ainsi que la communication. Il assure l'appui administratif dans le domaine des écoles (écoles enfantines et primaires, services auxiliaires scolaires, santé scolaire), structures de garde, petite enfance et jeunesse, affaires sociales et santé publique (coordination générale), ordre public, protection de la population, culture, sports, loisirs, tourisme et agriculture. Il se charge également des ressources humaines, de la gestion des salaires du personnel, de la santé et de la sécurité au travail.

**Le Contrôle de l'Habitant** s'occupe de tout ce qui concerne la réception principale de la commune, le contrôle de l'habitant et les votations.

Vous vous adressez en particulier et obligatoirement à ce service pour annoncer votre arrivée ou votre départ de la commune ainsi que pour un changement d'adresse dans la commune, pour faire établir des attestations diverses, une carte d'identité ou pour toute question en relation avec le registre électoral.

## SERVICE TECHNIQUE

Le Service technique gère tous les aspects en rapport avec la planification, la réalisation et l'entretien des infrastructures appartenant à la commune. Celles-ci comprennent les routes, les réseaux d'eau potable et d'épuration, les cimetières, la voirie, les places publiques de même que les bâtiments communaux. Il est également en charge de la police des constructions et a des interactions avec les secteurs forestier et de la protection de la population.

Neuf collaborateurs et collaboratrices fixes ainsi qu'une trentaine d'auxiliaires sont employés au Service technique et contribuent au bon fonctionnement de la commune et à son image.

## SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances effectue principalement les tâches liées à la tenue des comptes telles que la comptabilité générale, avec comme échéance importante la clôture des comptes, l'établissement des budgets et des plans financiers ainsi que les comptabilités annexes que sont les débiteurs et les créanciers. Il a également été mandaté pour effectuer certaines tâches pour des entités tierces. Le Service des finances se charge également de la facturation de l'impôt, des taxes et des différentes prestations communales.

## SERVICE DES FORÊTS

Le Service des forêts est composé d'un garde-forestier / forestier de triage pour le service étatique, un forestier bûcheron, trois bûcherons et un apprenti. Il gère 630 hectares de forêts communales et 140 hectares de forêts privées. Le Service des forêts effectue les travaux de bûcheronnage, les soins à la jeune forêt y compris les plantations ainsi que des travaux pour des tiers. Il se charge également de divers travaux pour la commune à savoir l'entretien des ruisseaux, les endiguements et l'entretien des chemins. Des entreprises mécanisées à la pointe de la technologie sont mandatées pour certains travaux spécifiques tels que les abattages spéciaux.

## SERVICE SOCIAL DU GIBLOUX

Le 1er juillet 1994 entrait en vigueur la nouvelle loi sur l'aide sociale. Les communes avaient dès lors l'obligation de se grouper en association réunissant au moins 3000 habitants avec pour objectif de créer un service social régional doté de personnel qualifié, les décisions en matière d'aide sociale étant confiées à une commission sociale régionale. Son rôle est de décider de l'octroi ou du refus de l'aide matérielle.

Le Service social du Gibloux offre les prestations suivantes : l'écoute, l'information, l'aide personnelle, l'aide à la gestion, la prévention, la mise sur pied de mesure d'insertion sociale et en dernier lieu, l'octroi d'une aide matérielle garantissant le minimum vital, conformément aux normes légales en la matière. L'aide sociale a pour objectifs de redonner dignité et autonomie aux personnes en difficultés. Le Service social se doit d'être attentif à la situation économique et sociale générale et à l'évolution du contexte législatif (révision de la loi sur le chômage, 5<sup>e</sup> révision de l'AI, allocations familiales, etc.) qui ont un impact important sur la situation financière des personnes et leurs besoins en matière d'encadrement social. Le Service social du Gibloux est à disposition de toute la population des deux communes de Gibloux et Hauterive FR, sur rendez-vous. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf les mercredi et vendredi après-midi.

## SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES DU GIBLOUX

Le Service officiel des curatelles du Gibloux est chargé, sur décision de la Justice de Paix, d'assumer différents mandats en faveur des personnes qui le souhaitent, voire qui y sont contraintes. Il y a différents types de curatelles, à savoir la curatelle d'accompagnement, de représentation, de gestion, de coopération ou de portée générale. Ces mandats permettent de déléguer au curateur officiel toutes les compétences en matière de gestion administrative et financière sous le contrôle régulier de la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte). Ces mesures sont majoritairement volontaires et concernent des personnes ayant des difficultés à gérer leur situation personnelle en raison de leur inexpérience, de problèmes de santé, de leur âge ou de leurs éventuelles dépendances.

Outre la gestion des mandats précités, le curateur officiel est également appelé à régler des situations résultant de la naissance d'un enfant hors mariage.

L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte compétente pour prononcer des mesures en faveur de personnes domiciliées à Gibloux et Hauterive FR est la Justice de Paix de l'arrondissement de la Sarine.

## BIBLIOTHÈQUE DU GIBLOUX

La Bibliothèque du Gibloux se trouve désormais sur deux sites : Rossens (école) et Farvagny (CO).

FARVAGNY		ROSSENS		ENFANTS (jusqu'à 16 ans) <b>gratuit</b>	
Lundi – Mardi - Jeudi	15h - 18h	Mardi	15h30 - 18h30	Etudiants et apprentis	15.-
Mercredi	15h - 19h	Vendredi	15h00 - 18h00	ADULTES	20.-
Samedi	09h - 12h				

Parmi les quelque 23000 ouvrages à disposition vous trouverez romans, albums, magazines, documentaires, BD et mangas. Vous pouvez consulter, en tout temps, le catalogue et les nouveautés depuis la page bibliothèque du site du CO : <http://www.co-gibloux.ch/>. L'accueil des tout-petits (0-4 ans) est organisé chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 10h à 11h.

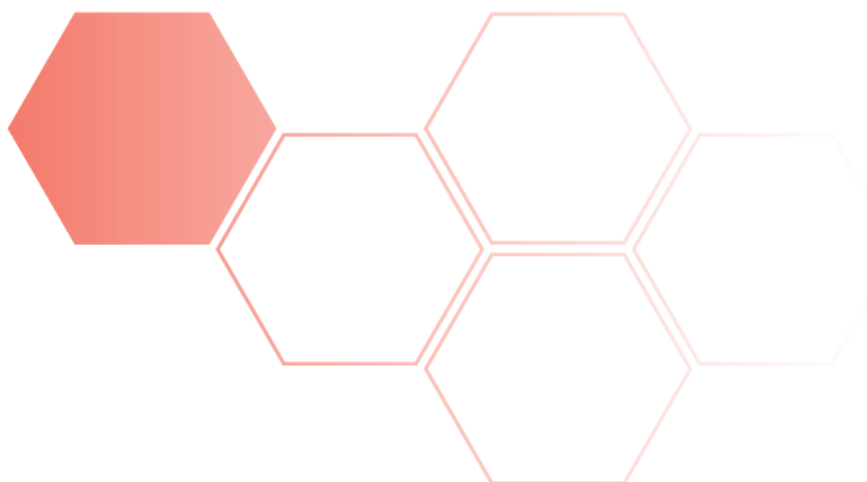
## HOME MÉDICALISÉ DU GIBLOUX (HMG)

Le HMG est un établissement médico-social pour personnes âgées reconnu d'utilité publique, entièrement médicalisé, disposant de 48 chambres, toutes individuelles, réparties en trois unités de soins. Chaque étage permet, en son centre, de relier deux chambres contiguës afin d'accueillir des couples.

Le HMG possède le premier foyer de jour du canton de Fribourg. Cette structure d'accueil offre ses services aux personnes en âge AVS ou au bénéfice d'une rente AI et domiciliées dans le canton.

La chapelle est ouverte lors des offices religieux également aux personnes externes. La cafétéria, ouverte 7 jours sur 7, accueille les résidents et leurs proches, les hôtes du foyer de jour et le personnel de l'établissement. La cuisine répond aux attentes de la région en matière d'élaboration des menus et propose un service de livraison de repas à domicile.

L'établissement proposera dès 2017, une unité de 11 places en psycho-gériatrie, réservée aux personnes âgées souffrant de problèmes psychiatriques (démence, Alzheimer, etc...). Il disposera, dès 2017 également, de chambres courts-séjours (placement de 3 mois maximum pour des personnes en convalescence ou en cours de rétablissement en vue d'un retour à domicile).



# ADRESSES ET HORAIRES DES SERVICES

---

Site internet : [www.commune-gibloux.ch](http://www.commune-gibloux.ch)

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter. Celui-ci est en constante évolution, vos éventuelles remarques y relatives seront les bienvenues.

---

## Secrétariat général et Contrôle de l'habitant

Route de Grenilles 6  
Case postale 70  
1726 Farvagny

Téléphone 026 411 96 00  
Téléfax 026 411 96 10

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08.00-11.30	14.00-18.00
Mardi	fermé	14.00-17.00
Mercredi	08.00-11.30	14.00-17.00
Jeudi	08.00-11.30	fermé
Vendredi	08.00-11.30	14.00-16.00

## Adresse principale pour toute la correspondance générale :

[administration@commune-gibloux.ch](mailto:administration@commune-gibloux.ch)

[controle.habitant@commune-gibloux.ch](mailto:controle.habitant@commune-gibloux.ch)

---

## Service technique

Route de la Pépinière 20  
1696 Vuisternens-en-Ogoz

### *Adresse postale :*

Case postale 156, 1726 Farvagny

Téléphone 026 411 22 65  
Téléfax 026 411 40 65

[technique@commune-gibloux.ch](mailto:technique@commune-gibloux.ch)

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08.00-11.30	14.00-18.00
Mardi	fermé	14.00-17.00
Mercredi	08.00-11.30	14.00-17.00
Jeudi	08.00-11.30	fermé
Vendredi	08.00-11.30	fermé

---

## Service des finances

Route du Jordil 10  
Case postale 25  
1728 Rossens

Téléphone 026 411 96 96  
Téléfax 026 411 96 97

[finances@commune-gibloux.ch](mailto:finances@commune-gibloux.ch)

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08.00-11.30	14.00-18.00
Mardi	fermé	14.00-17.00
Mercredi	08.00-11.30	14.00-17.00
Jeudi	08.00-11.30	fermé
Vendredi	08.00-11.30	fermé



### **Service social du Gibloux**

Route des Ecoles 1  
Case postale 41  
1726 Farvagny

Téléphone 026 411 42 62

[ssrg@bluewin.ch](mailto:ssrg@bluewin.ch)

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08.00-12.00	13.30-17.00
Mardi	08.00-12.00	13.30-17.00
Mercredi	08.00-12.00	fermé
Jeudi	08.00-12.00	13.30-17.00
Vendredi	08.00-12.00	fermé

---

### **Service officiel des curatelles du Gibloux**

Route des Ecoles 5  
Case postale 62  
1726 Farvagny

Téléphone 026 411 25 90

[curatelles@farvagny.ch](mailto:curatelles@farvagny.ch)

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08.15-11.30	13.30-17.00
Mardi	08.15-11.30	13.30-17.00
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	08.15-11.30	13.30-17.00
Vendredi	08.15-11.30	fermé

Permanence téléphonique tous les matins  
sauf le mercredi

---

### **Piliers publics**

Toutes les informations officielles sont affichées aux piliers publics de

- Corpataux-Magnedens (La Tuffière)
- Farvagny (administration communale et centre du village)
- Le Glèbe (Rueyres-St-Laurent)
- Rossens
- Vuisternens-en-Ogoz

---

### **Bulletin communal**

Vous recevez le premier bulletin de la Commune de Gibloux. Il a pour objectif la présentation des autorités de votre nouvelle commune ainsi que de ses services.

D'autres bulletins paraîtront régulièrement afin de transmettre toutes les informations communales à la population.